

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce: 7396261201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7396261201

Cette annonce a été mise en ligne le 18 février 2025 sur Anjou Agricole Web Pour le département : 49 - MAINE ET LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : EMSA

Forme : Société par actions simplifiée

Objet : L'acquisition, la détention et la gestion de toutes participations dans des sociétés ayant pour activité principale l'exploitation d'hypermarchés à enseigne E. LECLERC et, à titre accessoire, dans les sociétés filiales ou apparentées de ladite ou desdites sociétés d'exploitation.

Durée de la société : 99 années Capital social fixe : 20.000 euros

Siège social : rue de la Liberté - Saint Jean de Linières

49070 SAINT-LEGER-DE-LINIERES

Président : Guillaume RABOUIN, rue de la Liberté - Saint Jean de Linières 49070 SAINT-LEGER-DE-LINIERES.

Les transmissions d'actions de catégorie A, par décès ou entre vifs à titre gratuit, ainsi que les cessions d'actions de catégorie B, sont soumises à l'agrément du Conseil de Parrainage, sauf pour les transmissions par décès d'actions de catégorie A au conjoint survivant ou à un héritier en ligne directe. Les cessions d'actions de catégorie A à titre onéreux sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Tout associé peut participer aux décisions collectives.

Chaque action donne droit à une voix.

La société sera immatriculée au RCS ANGERS.

Pour avis, Le Président

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> David SHAPIRO Représentant permanent de Médialex





